

LE CRÉDIT DANS LA CROISSANCE DES ENTREPRISES AGRICOLES : DU CRÉDIT PARTIEL AU CRÉDIT GLOBAL

1. — Crédit traditionnel et approche globale

TRADITIONNELLEMENT, LE CREDIT A L'EXPLOITATION AGRICOLE EST UN CREDIT AU « COUP PAR COUP » A L'OPERATION.

Dans cette perspective, le sociétaire se tourne vers le Crédit Agricole au fur et à mesure que surgissent ses besoins de financement. La situation de l'exploitation est appréhendée de manière statique et on suppose implicitement qu'elle se perpétuera.

Ce crédit à l'opération *reste nécessaire dans un certain nombre de cas*, mais, depuis une douzaine d'années, l'exploitation agricole doit, chaque jour davantage, résoudre des problèmes d'orientation qui remettent en cause son équilibre d'ensemble, obligeant l'agriculteur à projeter ses décisions sur la longue période et à s'assurer — prévisionnellement — des moyens nécessaires à leur réalisation.

*par E. Fabre
et M. Chauvac.*

Ainsi s'impose, progressivement, la conception d'une approche globale du crédit.

Dans cette hypothèse, le demandeur présente un programme complet d'évolution de son exploitation et sollicite un financement échelonné qui en permette la mise en œuvre.

Bien entendu, ce financement d'ensemble ne peut être déclenché qu'au vu d'un projet cohérent basé sur une solide prévision d'ordre technique, économique et financier. La relation qui s'instaure alors entre prêteur et demandeur est celle d'un véritable « *contrat de développement* ».

On conçoit aisément qu'un tel contrat ne pourra être établi que sous certaines conditions qui touchent directement à la gestion de l'exploitation agricole.

2. — Gestion de l'entreprise et crédit global

Il s'agit pour le prêteur d'être assuré que le programme à financer est suffisamment fiable pour permettre le remboursement des annuités successives. Il convient aussi qu'au fur et à mesure du déroulement du plan, les ajustements éventuellement nécessaires puissent être mesurés et réalisés.

Quatre étapes sont ainsi déterminées qui correspondent aux quatre volets du crédit global :

1. Prévision budgétaire : c'est le seul moyen qui permette à l'entrepreneur de formuler clairement ses intentions et d'en *chiffrer avec rigueur les incidences*.
2. Analyse technique, économique et financière : elle doit permettre d'éclairer les points suivants :
 - Cohérence technique.
 - Compatibilité des objectifs économiques avec le cadre de production.
 - Incidence de la réalisation du programme sur la situation financière de l'entreprise.
3. Plan de financement : la crédibilité du projet est concrétisée par le choix d'un plan de financement adapté. Articulé prévisionnellement sur toute la durée du programme, il assure la globalisation du crédit.

Le crédit global se présente ici comme un système de prêts successifs et complémentaires entre eux qui permettent et accompagnent la réalisation du programme.

4. Ajustement permanent : toute prévision est susceptible d'infléchissement. Elle doit être contrôlée *a posteriori* par une comptabilité rigoureuse et *rapide* donc mécanisée. Les écarts mesurés entraîneront, après un nouveau dialogue entre demandeur et prêteur, la mise en œuvre des ajustements nécessaires.

Cette phase est le dernier volet du crédit global. Elle est essentielle pour assurer la sécurité du cheminement de l'entreprise. Elle constitue l'occasion d'un véritable et fructueux conseil financier.

Cette rapide synthèse s'en tient au schéma technique de la collecte de l'information. Bien entendu, au sein du Crédit Agricole Mutuel, *c'est aux comités d'élus des Caisses locales et régionales qu'il appartient de décider*, à partir de l'ensemble des données rassemblées lors des trois premières étapes, si le projet peut être financé.

Or, ces analyses préalables doivent être fournies aux comités le plus rapidement possible et sans surcharge excessive des services d'études.

C'est dans ce but qu'intervient la mécanisation sur ordinateur des calculs nécessaires.

3. — Les outils informatiques pour aider à la prévision

Conçue par une équipe de chercheurs du laboratoire I.N.R.A. de Grignon, animée par M. ATTONATY, Maître de recherches, une batterie de programmes informatiques satisfait à cette nécessité.

Ces programmes permettent de pratiquer la plus utilisée des méthodes de prévision : celle des budgets prévisionnels.

La puissance des ordinateurs assure un traitement très détaillé des données et la rapidité des calculs entraîne la possibilité de retenir successivement diverses hypothèses.

Trois niveaux d'investigation sont prévus :

- Technique.
- Economique.
- Financier.

Notons qu'ils correspondent à la démarche naturelle qu'exécute tout agriculteur qui établit seul un projet d'évolution de son exploitation. Ceci contribue à démystifier aisément le recours à la machine, qui n'est là que pour exécuter à grande vitesse les ordres de comparaison et de calcul qui lui sont donnés.

Autre avantage, ces programmes sont en quelque sorte des « programmes gigognes » qui peuvent être utilisés indépendamment les uns des autres.

Les différents organismes techniques, économiques, financiers ayant mission de conseiller l'agriculteur ont ainsi chacun la possibilité d'utiliser ou non celui des programmes qui les concerne. Une concertation féconde peut s'instaurer autour de l'outil d'analyse.

Le programme PLANFI correspond aux problèmes financiers. Sa mise au point définitive a été l'occasion d'une collaboration entre l'équipe de l'I.N.R.A., le Service Economique de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de l'Aveyron et le Bureau d'Etudes de l'Association des Caisses Régionales de Midi-Pyrénées (cf. annexe I). Aussi est-il particulièrement adapté aux problèmes qui sont posés pour la mise en œuvre du crédit global.

4. — Politique du crédit agricole mutuel dans le Midi-Pyrénées en matière de crédit global

Dans un monde dominé par l'esprit de compétition, face à une concurrence sans pitié, le mutualisme moderne trouve son fondement dans la recherche d'une plus grande efficacité économique.

Les Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel de Midi-Pyrénées entendent pour leur part, *promouvoir au mieux le rôle moteur que doit jouer le crédit au profit du monde agricole. C'est là leur préoccupation fondamentale* dont

témoigne sans ambiguïté cette journée d'information. Elles retiennent dans ce but deux séries d'options qui constituent, en quelque sorte, leur politique intérieure et leur politique extérieure en matière de crédit global.

Elles ont toutes, depuis quelques années déjà, créé, souvent à la demande des agriculteurs et de leurs organisations, des services d'études économiques compétents qui apportent, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, un éclairage plus objectif des données économiques et financières dont on dispose.

Mais le rôle de ces cellules se limite à l'analyse et à l'information, *la responsabilité des décisions finales en matière de distribution du crédit devant rester, en toute hypothèse, à des administrateurs élus.*

Connaissant un certain nombre de données confidentielles, ces derniers peuvent seuls effectuer des choix que l'importance croissante des sommes mises en œuvre par le crédit global rend de plus en plus délicats.

Cependant, tout en affirmant avec force que leur rôle de distributeurs de crédit ne se partage pas, les C.R.C.A.M. de Midi-Pyrénées ont conscience que l'argent n'est qu'un des facteurs de la production.

Pour que la valeur du crédit global se manifeste complètement, *il faut la collaboration organisée de toutes les organisations professionnelles.*

Il faut aussi que les agriculteurs trouvent à leurs côtés des organismes économiques d'aval et d'amont — en particulier coopératifs — ambitieux dont la gestion commerciale soit axée sur une économie de marché à long terme.

Il faut enfin que la réalisation du plan financier de développement puisse être suivie et qu'une analyse rigoureuse et rapide des écarts entre prévision et réalisation permette les ajustements nécessaires.

Là aussi, une collaboration intime du Crédit Agricole avec d'autres organismes s'impose.

A cet égard, un accord tout récemment conclu dans l'Aveyron entre Office de Gestion et Crédit Agricole confie à l'Office de Gestion le soin de suivre la réalisation de tous les plans mis sur pied.

Le système de comptabilité mécanisée « *compta verte* » — semblable au programme « *comptagri* » utilisé dans d'autres régions — mis en œuvre à cette fin, doit permettre de tenir en sous-produit, d'accord avec l'administration fiscale, les comptes de T.V.A. de l'exploitation. Les agriculteurs utiliseront désormais à plein les ordinateurs puissants installés dans la région grâce aux efforts du Crédit Agricole.

5. — Conclusion

— L'objet d'une approche globale du crédit à l'exploitation agricole est de saisir *l'ensemble* des conditions économiques et financières de l'entreprise *dans son évolution*.

L'approche globale aboutit à l'élaboration d'un véritable *contrat de développement* entre prêteur et emprunteur basé sur la *prévision budgétaire et la gestion*. Il s'agit de prêter ce qu'il *faut* au moment *nécessaire*.

— Le recours à l'informatique comme *outil de calcul* permet de fournir rapidement et complètement une information objective aux comités des prêts qui statuent sur l'octroi du crédit.

A travers PLANFI, les C.R.C.A.M. de Midi-Pyrénées illustrent la notion de service, la volonté de solidarité, la capacité d'adaptation de leurs institutions.

— L'approche globale n'aboutit pas à une « déshumanisation » de la distribution du crédit. La machine n'intervient que pour décharger des besognes longues et fastidieuses. *Les choix et les décisions restent aux hommes*.

La collaboration de toutes les organisations professionnelles agricoles est nécessaire. Les C.R.C.A.M. de Midi-Pyrénées les y convient.

Elles affirment nettement que leurs responsabilités en matière de distribution du crédit ne se partagent pas.

Cependant, le rôle de tous les organismes, notamment de conseil, est capital, et le Crédit Agricole Mutuel de Midi-Pyrénées souhaite pour sa part qu'une concertation active puisse s'instaurer.

L'accord conclu dans l'Aveyron entre la Caisse Régionale et l'Office de Gestion est à cet égard exemplaire.

✱

A travers l'approche globale et PLANFI, les C.R.C.A.M. de Midi-Pyrénées affirment que le monde agricole est au premier plan de leurs préoccupations.

Elles ont la conviction qu'il trouvera dans cette conception d'une approche globale du crédit, un moyen décisif de dépassement.

E. FABRE et M. CHAUVAC,

*Caisse Régionale de Crédit Agricole de l'Aveyron,
18, rue Séguret-Saincric,
12000 Rodez.*

Annexe I

LA METHODE DE CALCUL AUTOMATISEE DES BUDGETS PREVISIONNELS « PLANFI » DANS LE CADRE DES C.R.C.A.M. DE MIDI-PYRENEES

Programme étudié en collaboration par l'I.N.R.A., la C.R.C.A.M. de l'Aveyron et le B.R. 2 E.

Avertissement.

Confrontés à un monde agricole de plus en plus complexe, les comités des Caisses de Crédit Agricole Mutuel sont soucieux de disposer d'éléments de jugement approfondis.

Le programme PLANFI répond à cette préoccupation. Il ne procède pas d'un algorithme passe-partout ; son emploi est spécifique des besoins qui apparaissent au niveau des services d'études. Il permet de mécaniser leurs travaux de calcul et de faire rapidement une analyse très détaillée du financement.

Nous exposerons successivement les raisons qui justifient l'utilisation de PLANFI, la méthode proprement dite et son insertion dans le circuit des prêts, enfin nous rappellerons que PLANFI est compatible avec toutes les autres démarches d'aval ou d'amont.

1) Intérêt de l'utilisation de PLANFI.

PLANFI présente trois avantages :

1. Il permet de fournir rapidement des éléments élaborés au comité. Si ces renseignements paraissent insuffisants, le comité peut demander que les calculs soient repris sur de nouvelles bases qu'il définira sans que le dossier subisse un retard important.

2. Le plus sûr argument que le C.A.M. puisse présenter face à la compétition bancaire est celui du meilleur service à ses sociétaires : les agriculteurs sont souvent obligés de réaliser des investissements importants engageant l'avenir de leur exploitation. Ils apprécieront d'obtenir, à partir de données établies avec leurs conseillers habituels, un échéancier lié à une comptabilité prévisionnelle.
3. Enfin, la procédure d'examen des plans de développement prévoit que le C.A.M. donnera son avis à la commission départementale sur l'équilibre financier du plan proposé par l'agriculteur. Il ne sera pas possible de fonder cet avis uniquement sur les garanties. Il faudra établir un projet de financement pour la durée du plan de développement faisant apparaître un bilan de départ et les bilans et comptes d'exploitation prévisionnels pour chacune des années du plan.

2) Présentation de la méthode.

Elle est fondée sur la plus utilisée des méthodes de prévision : la méthode des budgets prévisionnels qui, rappelons-le, consiste à donner une représentation de l'exploitation (ou de l'entreprise) utilisant le cadre comptable : bilan, compte d'exploitation.

Un élément original y a été introduit avec l'importance donnée au budget de trésorerie, indicateur de l'équilibre des liquidités.

Les comptes d'exploitation annuels apprécient l'activité de l'entreprise et les bilans mesurent l'évolution de son patrimoine, contrôlant notamment que les flux de trésorerie ne sont pas dus à une décapitalisation.

Il est important de signaler que tous ces calculs sont faits en tenant compte de la T.V.A. dont l'incidence sur les disponibilités n'est pas négligeable.

Les données nécessaires sont les mêmes que pour établir des budgets prévisionnels manuellement. La puissance de calcul de l'ordinateur permet de les traiter *rapidement* en tenant compte de *toute leur complexité*. Ces données sont représentées dans le schéma ci-après dû à M. ATTONATY (I.N.R.A.-Grignon).

3) L'Utilisation de PLANFI dans le circuit d'étude des prêts.

Tableau établi par M. CHAUVAC (C.R.C.A.M. Aveyron)

Objectifs techniques et économiques :

Agriculteur	{	Approvisionnement prévisionnel.
		Mouvement et rendement prévisionnel des troupeaux.
		Assolement prévisionnel.
		Investissements prévisionnels.

Visite sur le terrain :

Crédit Agricole	{	Cohérence du programme technico-économique.
		Situation financière.
		Enregistrement de la situation actuelle et des charges fixes.

Etude de financement :

Crédit Agricole	{	Calcul des budgets (PLANFI).
		Analyse des résultats et jugement.
		Récapitulation des informations fournies aux comités de prêts.



Jugement du Comité Caisse Locale



Jugement du Comité C.R.C.A.M.

Remise en cause

Demande de modification du projet
de demande de prêt.

Accord

Eventuellement préparation de dossiers pour une commission départementale dans le cadre des plans de développement.

4) PLANFI est compatible avec toutes les autres démarches et méthodes.

Vers l'amont :

PLANFI peut être utilisé pour rechercher la possibilité de financer un projet d'investissement établi empiriquement. PLANFI a donc l'avantage de ne pas obliger l'agriculteur à recourir à une méthode « scientifique » s'il ne le désire pas.

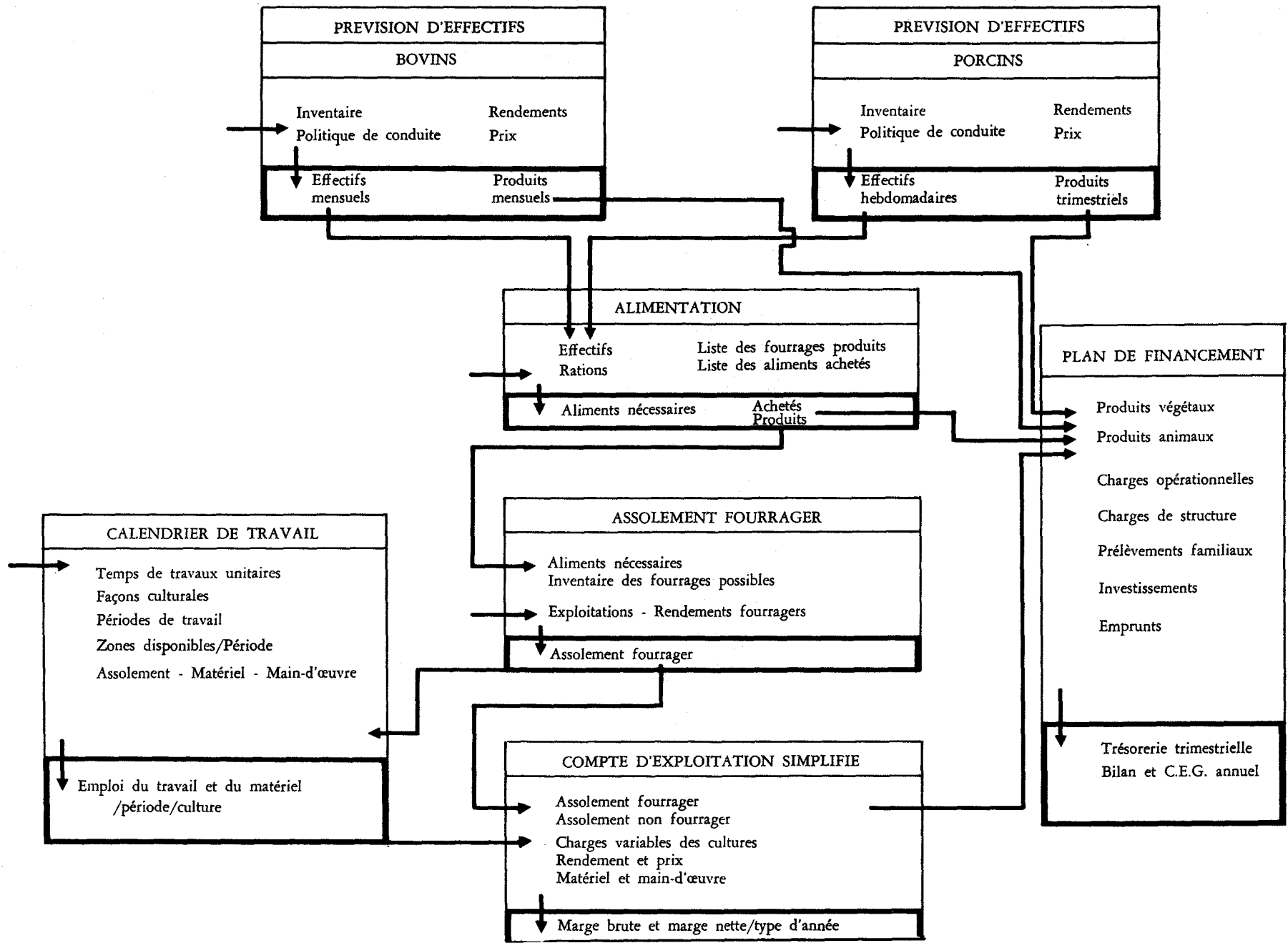
PLANFI est bien sûr compatible avec les autres programmes de l'I.N.R.A.-Grignon dont l'ensemble assure l'analyse globale de l'exploitation (voir ci-après le schéma dû à M. ATTONATY).

Il peut également intervenir après une programmation linéaire pour apporter des indications supplémentaires sur les contraintes financières. De même PLANFI peut être utilisé après un programme Explore ou tout autre outil d'analyse.

Vers l'aval :

La compatibilité de PLANFI avec des systèmes de comptabilité automatique comme Comptagri ou Comptaverte est particulièrement intéressante.

La confrontation périodique des prévisions établies avec PLANFI et des résultats enregistrés sur l'exploitation limite le risque. Si des distorsions importantes apparaissent, on ajustera la progression du programme de l'exploitation et son financement.



**DONNEES NECESSAIRES AU PROGRAMME DE PLAN
DE FINANCEMENT**

